****

**Déclaration de la FSU-SNUipp Somme au CSA-SD du 4 mars 2025**

**Monsieur l’Inspecteur d’académie, Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA spécial départemental,**

Aujourd’hui, a lieu le CSASD Premier degré qui devait se tenir le 25 février dernier. L’ensemble des organisations syndicales a rédigé un communiqué intersyndical pour expliquer les multiples raisons du boycott de cette instance.

Pour la première fois, les OS ont été conviées à participer à un Groupe de Travail sur la carte scolaire. Une nouvelle que nous avons accueillie positivement après en avoir demandé la mise en place depuis plusieurs années. Toutefois, quelle ne fut pas notre surprise en découvrant lors de ce GT que les documents d’étude de la carte scolaire étaient incomplets, aussi nous n’avions plus les propositions d’ouvertures et de fermetures de classes, alors même qu’elles avaient été communiquées, par vous-mêmes, aux élu-e-s. De surcroît, à la suite de ce GT, des collègues découvraient que leur école était menacée de fermeture alors que cela n’avait pas été évoqué lors du GT ! Quel mépris pour les personnels et les élu.es que nous sommes ! Une démarche qui a occasionné de la souffrance et de l’angoisse pour les personnels dans les écoles. Le dialogue social, dans ces conditions, en ressort fortement dégradé. Nous espérons à l’avenir pouvoir travailler conjointement dans l’intérêt des personnels.

Le département de la Somme doit rendre 9 postes au ministère. Doit-on rappeler que l’IPS de notre département est en deçà de l’IPS national ? Notre département ne mérite pas une nouvelle fois une telle ponction. Celle-ci est certes moins importante que prévue mais n’est la conséquence que d’un fait politique : la censure du gouvernement Barnier et ses 4000 postes à rendre dont 3155 dans le 1er degré. Pour autant, la situation du département n’est pas idyllique ! La décision de reprendre des postes à notre département en invoquant encore l’argument de la baisse démographique ne tient pas. Encore moins alors que nous alertons depuis des années sur la souffrance au travail toujours grandissante des équipes pédagogiques. Au lieu de cela, nous allons devoir étudier une fois de plus des dizaines de situations pour éviter des fermetures de classes qui entraîneraient une hausse des effectifs ainsi que des organisations pédagogiques contraintes et le retour à une classe unique. M. le Recteur a rappelé récemment que les fermetures seront limitées dans le secteur rural, hors 8 RPI sont touchés pour le moment par une mesure de fermeture.

Une dotation suffisante aurait pu permettre d’ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, de créer des postes de remplaçant.es, d’enseignant.es surnuméraires, de pourvoir les besoins d’augmentation de décharges des directeurs et directrices et les besoins de personnels spécialisés pour la prévention et le traitement de la grande difficulté scolaire ou des troubles du comportement.

La FSU-SNUipp 80 ne peut accepter une nouvelle carte scolaire “au rabais”, qui dégrade les conditions d’enseignement mais aussi et surtout les conditions d’apprentissages de nos élèves. La FSU-SNUipp 80 continue à dénoncer la suppression de 29 postes dans les écoles de l'académie. Nous appelons les personnels à participer et à soutenir toutes les mobilisations engagées dans notre académie et notamment celles contre les fermetures de classes.

Le recours aux contractuel.le.s est toujours d’actualité dans notre département et ce phénomène, qui a fait son apparition il y a moins de 5 ans est en constante augmentation. Force est de constater que ces embauches - qui se voudraient massives - ne parviennent même plus à compenser le manque de personnels !

En parallèle, comment résoudre la crise du recrutement ou pallier les envies de reconversion des collègues, lorsque des ministres maintiennent le gel du point d’indice des fonctionnaires pour l’année 2025, suppriment la GIPA et baissent l’indemnisation de 100% à 90% des agent.es en arrêt maladie ?

Pour terminer, la FSU-SNUipp 80 invite l'ensemble des personnels qu'elle représente à se mobiliser le samedi 8 mars prochain, dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Pour l'égalité professionnelle femmes-hommes, contre les violences sexistes et sexuelles.